

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1

Les tarifs 2022 de l'ENSG pour les prestations diverses, les frais de formation et le concours G2E sont fixés conformément aux annexes jointes.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de l'ENSG et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 10 février 2022

Pierre MUTZENHARDT



Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le



Relevé de décisions
Conseil Restreint ENSG - Séance du 12 novembre 2021

Les membres du Conseil de l'ENSG approuvent à l'unanimité les tarifs suivants des inscriptions du concours G2E

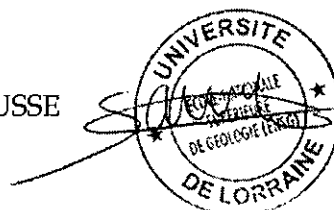
TARIFS DE FACTURATION AU 1er Janvier 2022		
CONCOURS G2E		HT
INSCRIPTIONS	Candidats boursiers	100 €
	Candidats non boursiers	270 €
	Concours G2E (1) + ENTPE fonctionnaire	270 €
	Concours ENTPE fonctionnaire uniquement	40 €
	Demande de visualisation de copies composées dans le cadre des épreuves écrites	10 €

<i>Nombre de membres votants présents ou représentés</i>	14
<i>Nombre de voix POUR</i>	14
<i>Nombre de voix CONTRE</i>	0
<i>Nombre d'abstentions</i>	0

Fait à Vandœuvre, le 29 novembre 2021

La Directrice de l'ENSG

Pr. Judith SAUSSE





Conseil Restreint ENSG – Séance du 12 novembre 2021

Les membres du Conseil Restreint de l'ENSG approuvent à l'unanimité les tarifs suivants :

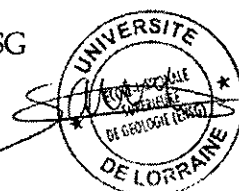
TARIFS DE FACTURATION AU 1er Janvier 2022		
FRAIS DE FORMATION		HT
FRAIS D'ETUDES ANNUELS Formation ingénieur 1A, 2A, 3A (niveau L3, M1, M2) année dans le cadre de la FORMATION CONTINUE	Tarif complet pour public bénéficiant d'un financement d'un tiers	12 000 €
	Tarif intermédiaire pour public sans financement	6 000 €
	Ecole de terrain – formation ENSG	800 € /jour/apprenant + fonctionnement
	Training Days (de 1 à 3 jours - de 7 à 21 heures)	550 €/apprenant/jour
	Unité d'enseignement – formation ENSG	250€/ECTS
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION 3 ^{ème} année FORMATION INGENIEUR	Entreprise	12 000 €
	Start Up	6 000 €

<i>Nombre de membres votants présents ou représentés</i>	14
<i>Nombre de voix POUR</i>	14
<i>Nombre de voix CONTRE</i>	0
<i>Nombre d'abstentions</i>	0

Fait à Vandœuvre, le 29 novembre 2021

La Directrice de l'ENSG

Pr. Judith SAUSSE





**Relevé de décisions
Conseil Restreint ENSG – Séance du 12 novembre 2021**

Les membres du Conseil de l'ENSG approuvent à l'unanimité les tarifs suivants.

TARIFS DE FACTURATION AU 1er Janvier 2022		
Prestations numériques (hors location de salles et hors accompagnement technique et logistique)		
Coût à la 1/2 journée		
Informatique 15 postes		200 €
Informatique 30 postes		350 €
Web conférence		30 €
Equipements salle du conseil		300 €
Tableau blanc interactif		50 €
Equipement de vidéo-projection salle de cours		15 €
Equipement de vidéo-projection + amplificateur et enceintes		20 €
Coût horaire :		
Equipement salles de TP (par heure et par élève)		5 €
Equipement salle de TP avec technicien (par heure et par élève) 20 élèves maximum		5,50 €
Visioconférence		15 €
Coût à la journée		
Micro sans fil		10 €
PC portable		20 €
Vidéoprojecteur		20 €
Prêt matériel technique la journée		300 €
Prêt matériel technique + enseignant la journée		500 €
Système vidéoconférence captation (ex. RING)		Sur devis U.L.
Matériel pour diagraphie de forage		100 € la journée
AUTRES TARIFS		
Fournitures pédagogiques (reliures, transparents....)		0,3 €
CD		2 €
Boussole		36 €
Casque		6 €
Lunettes		2 €
Gilet		4 €
Jumelles		119 €
Loupes		13 €
Carnet de terrain		12 €
Insertion publicitaire		500 €
Matériel électrique, sismique, radar		100 €/jour/outil
Mag		25 €/jour

Scie carottage		50 €/jour
		100 €/jour pour personnel UL 300 €/jour pour personnel hors UL
Siscal et ordinateur terrain		
TARIFS DE FACTURATION AU 1er Janvier 2022		
STANDS GEOLOGIA		
Stand académique		500 €
Espace Start Up		500 €
6 m2	Modulable à la baisse selon les critères laissés à l'appréciation de l'ordonnateur	1 200 €
9 m2		1 500 €
12 m2		2 100 €
18 m2		6 000 €
Repas exposants Geologia		
Geologia Virtuel		300 €

Les tarifs tiennent compte du coût d'infrastructure des locaux : chauffage, éclairage, mise à disposition de matériel audiovisuel, informatique, entretien...

La mise à disposition de locaux aménagés est facturée dans le secteur imposable, la facturation doit donc faire apparaître la T.V.A au taux en vigueur à la date de facturation

Les tarifs peuvent être modifiés par l'établissement d'une convention

<i>Nombre de membres votants présents ou représentés</i>	<i>14</i>
<i>Nombre de voix POUR</i>	<i>14</i>
<i>Nombre de voix CONTRE</i>	<i>0</i>
<i>Nombre d'abstentions</i>	<i>0</i>

Fait à Vandoeuvre, le 29 novembre 2021

La Directrice de l'ENSG

Pr. Judith SAUSSE

